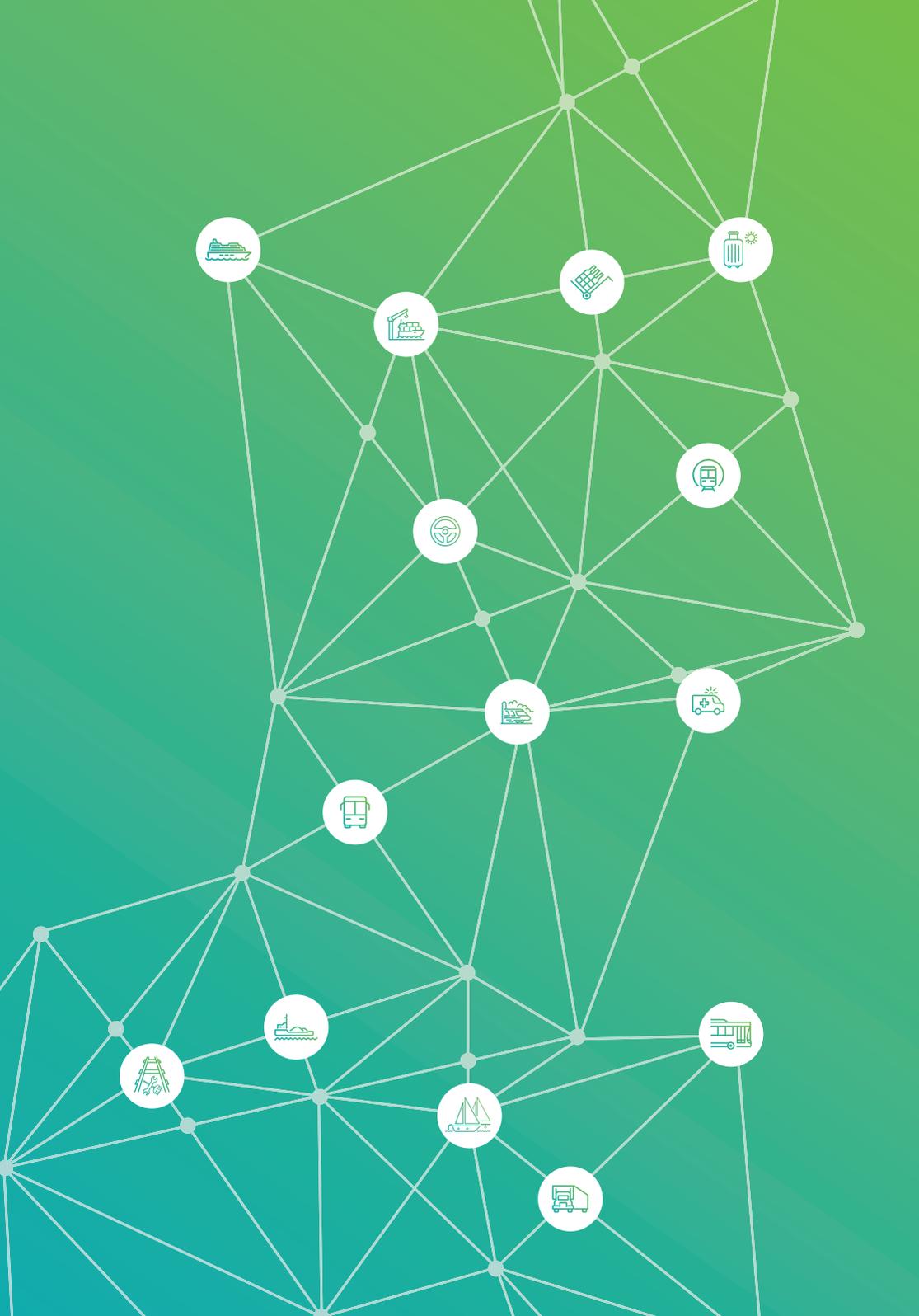


Chiffres clés — 2019





Sommaire

Les chiffres clés	4
Les chiffres clés/branche	8
Agences de voyages, guides accompagnateurs	8
Distributeurs conseils hors domicile	9
Manutention ferroviaire et travaux connexes	10
Ports de plaisance	11
Ports et manutention portuaire	12
RATP	13
Services de l'automobile.....	14
Transports ferroviaires.....	15
Transports fluviaux.....	16
Transports maritimes	17
Transports routiers de marchandises et activités auxiliaires.....	18
Transports routiers de voyageurs	19
Transports sanitaires	20
Transports urbains.....	21

CHIFFRES CLÉS

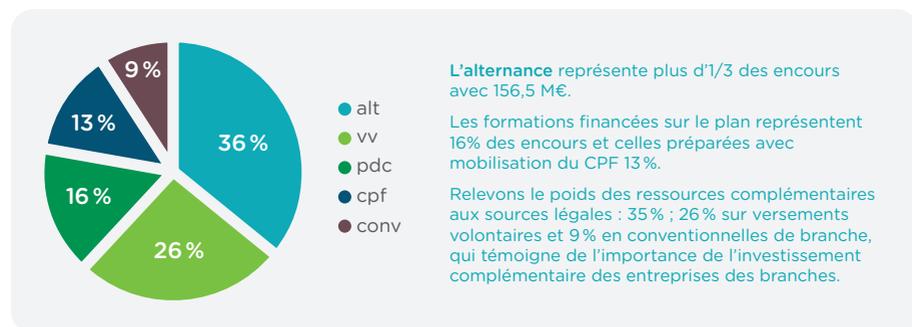
PRISES EN CHARGE 2019

436,7 M€ ont été consacrés à la formation des salariés des branches d'OPCO Mobilités. Ce montant correspond au total des engagements hors annulations totales. Se rajoutent à ce montant **5,6 M€** dédiés aux démarches de GPEC financées par OPCO Mobilités au bénéfice des entreprises des différentes branches.

382 344 stagiaires et **274 121 salariés** émanant de **38 193 entreprises** ont pu bénéficier d'une formation durant l'année 2019. Ainsi, les salariés ont bénéficié en moyenne d'1,4 formation.

Les formations financées correspondent soit à des parcours suivis en alternance, aux fins de préparer une certification, un diplôme ou une qualification, soit à des actions non qualifiantes suivies dans le cadre du plan de formation de l'entreprise.

Structure des engagements :



COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

57,8 M€ ont été alloués à la préparation d'une certification, habilitation ou qualification inscrite sur la liste des formations éligibles au CPF.

24 896 salariés des branches d'OPCO Mobilités ont ainsi mobilisé leurs CPF pour suivre **1 959 959 heures de formation**.

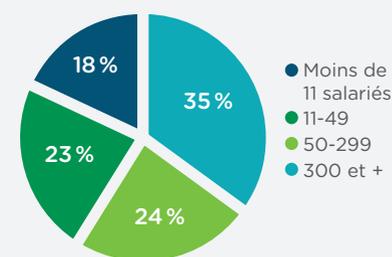
Le coût moyen de formation ressort à **2 180 €** et la durée moyenne à **74 heures**.

La part des parcours suivis hors entreprises (dit CPF autonome) représente 1/3 des encours. Ce taux ressort plus élevé pour les entreprises des services automobiles (61%) dans la mesure où la non-inscription sur les listes des formations éligibles des CQP a drastiquement réduit la possibilité d'entreprendre via ce dispositif des parcours co-construits avec l'employeur sur ces certifications prisées par les entreprises.

Ce sont principalement les entreprises des branches transports routier de marchandises, voyageurs et sanitaires qui ont bénéficié de ces financements avec 81% des encours pour principalement des habilitations, permis, FCO, FIMO.

La branche des services de l'automobile représente pour sa part 12% des encours et les transports ferroviaires 5%.

CPF selon la taille de l'entreprise



59% des financements accordés au titre du CPF ont bénéficié à des salariés issus d'entreprises de 50 salariés et plus.

59% de ces mêmes financements correspondent à des stagiaires employés par une entreprise des transports routiers, voyageurs ou sanitaires et 12% d'entreprises des services de l'automobile. Les agences de voyages (9%) et transports urbains (7%) sont ensuite les principaux employeurs.

Près de 3/4 de ces encours sont au bénéfice des employés ou ouvriers, 67% sont des hommes, 72% des stagiaires ont plus de 35 ans, ce qui indique que ce dispositif permet à un public adulte de compléter sa qualification initiale.

ALTERNANCE

156,5 M€ ont été consacrés à la préparation d'une qualification en alternance.

Ce total se répartit comme suit :

- **126,9 M€** au financement de **17 862** contrats de professionnalisation
- **28,8 M€** au financement de **2 255** contrats d'apprentissage hors convention régionale
- **0,3 M€** aux formations de **2 340** tuteurs et maîtres d'apprentissage
- **0,5 M€** au financement de **109** parcours Pro A.

Le coût moyen de formation ressort à :

- **7 107 €** et la durée moyenne à **620 heures** pour les contrats de professionnalisation
- **12 747 €** avec 69% des parcours d'une durée de plus d'un an pour les contrats d'apprentissage
- **143 €** et la durée moyenne à **10 heures** pour les formations tuteurs et maître d'apprentissage
- **4 277 €** et la durée moyenne à **404 heures** pour les Pro A.

48% des contrats de professionnalisation sont contractés par des entreprises de 50 salariés et plus. Le taux ressort à 24% pour les Pro A.

38% des contrats de professionnalisation sont contractés par des entreprises des branches Transports Routiers, Voyageurs et Sanitaires. 31% le

sont par les entreprises des Services de l'Automobile. En troisième position on retrouve les entreprises de la branche ferroviaire avec 14%.

Pour les contrats d'apprentissage, les transports routiers et auxiliaires représentent 45% des financements et 35% des contrats.

L'automobile pèse pour 42% des financements et 50% des contrats et les transports ferroviaires pour 6% des financements et des contrats.

Les financements de Pro A se répartissent principalement entre : le ferroviaire à 36%, l'automobile à 23% et le routier avec 18%.

L'analyse des publics en contrats de professionnalisation amène aux constats suivants :

- 69% ont moins de 25 ans
- 89% sont conclus en CDD
- 56% ont une durée inférieure à 1 an
- 36% permettent de préparer un diplôme d'Etat, 35% un titre professionnel, 19% un CQP et 10% une qualification.

69% des contrats d'apprentissage ont une durée supérieure à 1 an. 32% permettent l'acquisition d'un niveau 5, 20% d'un niveau 4 et 25% d'un niveau 3*.

86% des Pro A préparées ont une durée inférieure à 1 an. 59% ont permis l'acquisition d'un titre.

* Nomenclature 2019

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

68,3 M€ ont été alloués sur la section financière Plan de Développement des Compétences, permettant de former **91 115 salariés** et **107 273 stagiaires**.

Ont été financés sur le plan :

- Des compléments de financement sur les contrats de professionnalisation: 7,9 M€
- Les Préparations opérationnelles à l'emploi collectif: 13,9 M€, refinancés à 90% par Pôle Emploi
- Des actions de formation: 46,5 M€

Les actions de formation ont une durée moyenne de 23 heures et un coût moyen de 462€.

Les POEC financées pour permettre aux demandeurs d'emploi de retrouver un emploi dans le domaine du transport routier principalement, ont une durée moyenne de 393 heures (hors stage) et un coût moyen de 4 680€.



68% des financements accordés l'ont été au profit des entreprises relevant des branches du transport routier, voyageurs et sanitaires et 28% pour celles relevant des services de l'automobile.

89% des bénéficiaires sont ouvriers ou employés, ayant suivi dans 65% des cas une formation non qualifiante.

A relever, 12% des financements pris sur cette section financière ont permis de compléter des financements sur le contrat de professionnalisation, principalement sur les frais annexes.

5 BRANCHES BÉNÉFICIENT D'UNE SOURCE CONVENTIONNELLE : DISTRIBUTION CONSEIL FERROVIAIRE ET TRAVAUX CONNEXES, PORTS DE PLAISANCE, SERVICES DE L'AUTOMOBILE ET TRANSPORTS URBAINS.

39,5 M€ ont été consacrés au financement de la formation pour 4 branches (hors ports de plaisance), répartis comme suit :

- 33,9 M€ pour la branche automobile. Y sont financés des dispositifs de Branche et la POEC dont 90% font l'objet d'un refinancement par Pôle Emploi
- 5,1 M€ pour les transports urbains
- 0,4 M€ pour la manutention ferroviaire
- 0,1 M€ pour DCHD

Près de 55% de ces montants ont été au profit des entreprises de 50 salariés et plus qui ne sont pas par ailleurs éligibles aux prises en charge sur les fonds mutualisés du PDC.

91% des formations financées ne permettent pas l'acquisition d'une qualification/certification. L'exception majeure à ce principe concerne la Branche des services de l'automobile qui a financé sur fonds conventionnels les POEC dont 10% ne bénéficiaient pas du financement Pôle Emploi.

L'important effort de formation produit par les entreprises des branches gérées par OPCO Mobilités s'illustre également par l'importance des financements de formation via les versements volontaires des entreprises.

114,6 M€, soit 26% des fonds gérés, correspondent à un investissement au-delà du versement légal et le cas échéant conventionnel

Ces financements ont permis d'accompagner 54 126 salariés (189 180 stagiaires) dans des projets de formation d'une durée moyenne de 19 heures et d'un coût moyen de 606€.

Les 3 branches réalisant l'essentiel de ces versements complémentaires sont :

- Les services de l'automobile: 51%
- Les transports routiers, voyageurs et sanitaires: 42%
- Les transports urbains: 3%

Ces fonds ont été utilisés à 63% au profit de salariés ayant un statut employé ou ouvrier et ont permis de préparer dans 92% des cas des formations non qualifiantes.

Enfin, l'accompagnement des entreprises en matière de GPEC à hauteur de **5,6 M€** a permis à 1 051 entreprises de bénéficier d'un diagnostic ou d'un accompagnement RH. Ces démarches ont principalement été financées pour des entreprises de moins de 50 salariés. D'autres diagnostics financés aux entreprises excédant cette taille ont été cofinancés par des fonds émanant des DIRECCTE ou des Conseils régionaux.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES : CONVENTIONNELLES DE BRANCHE ET VERSEMENTS VOLONTAIRES

Les sources légales ont été complétées par des démarches à l'initiative des branches ou des entreprises pour financer l'effort de formation.

LES CHIFFRES CLÉS PAR BRANCHES



AGENCES DE VOYAGES, GUIDES ACCOMPAGNATEURS

Prises en charge totales (hors GPEC)

6 480 stagiaires
13 870 395 €

Compte Personnel de Formation

1 180 stagiaires
5 059 144 €

Alternance

Contrat de
professionnalisation

771 stagiaires
5 520 036 €

Contrat
d'apprentissage

62 stagiaires
682 749 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

19 stagiaires
2 850 €

Plan de développement des compétences

Actions de formation

3 235 stagiaires
1 390 129 €

Contrat de
professionnalisation*

155 stagiaires
299 928 €

Tuteur et maître
d'apprentissage*

5 stagiaires
856 €

Versements volontaires

1 750 stagiaires
914 702 €

* Complément financement



DISTRIBUTEURS CONSEILS HORS DOMICILE

Prises en charge totales (hors GPEC)

3 839 stagiaires
3 623 293 €

Compte Personnel de Formation

173 stagiaires
429 606 €

Alternance

Contrat de
professionnalisation

192 stagiaires
1 342 439 €

Contrat
d'apprentissage

16 stagiaires
204 994 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

15 stagiaires
2 064 €

Plan de développement des compétences

Actions de
formation

1 021 stagiaires
455 589 €

Préparation
opérationnelle à
l'emploi collective

1 stagiaire
5 078 €

Contrat de
professionnalisation*

35 stagiaires
71 954 €

Tuteur et maître
d'apprentissage*

2 stagiaires
300 €

Versements volontaires

2 414 stagiaires
989 269 €

Contribution conventionnelle

579 stagiaires
122 001 €

* Complément financement

LES CHIFFRES CLÉS PAR BRANCHES



MANUTENTION FERROVIAIRE ET TRAVAUX CONNEXES

Prises en charge totales (hors GPEC)

961 stagiaires
1 213 326 €

Compte Personnel de Formation

135 stagiaires
590 302 €

Alternance

Contrat de professionnalisation

31 stagiaires
225 120 €

Plan de développement des compétences

Actions de formation

20 stagiaires
7 890 €

Contrat de professionnalisation*

1 stagiaire
913 €

Contribution conventionnelle

826 stagiaires
388 781 €

* Complément financement



PORTS DE PLAISANCE

Prises en charge totales (hors GPEC)

290 stagiaires
180 495 €

Compte Personnel de Formation

37 stagiaires
48 390 €

Alternance

Contrat de professionnalisation

3 stagiaires
23 423 €

Contrat d'apprentissage

1 stagiaire
15 200 €

Plan de développement des compétences

Actions de formation

200 stagiaires
66 387 €

Contrat de professionnalisation*

1 stagiaire
900 €

Versements volontaires

50 stagiaires
26 195 €

* Complément financement

LES CHIFFRES CLÉS PAR BRANCHES



PORTS ET MANUTENTION PORTUAIRE

Prises en charge totales (hors GPEC)

3 316 stagiaires
4 074 686 €

Compte Personnel de Formation

818 stagiaires
1 636 637 €

Alternance

Contrat de professionnalisation

97 stagiaires
867 455 €

Contrat d'apprentissage

5 stagiaires
80 180 €

Plan de développement des compétences

Actions de formation

513 stagiaires
168 970 €

Contrat de professionnalisation*

2 stagiaires
6 778 €

Tuteur et maître d'apprentissage*

2 stagiaires
300 €

Versements volontaires

2 208 stagiaires
1 314 366 €

* Complément financement



RATP

Prises en charge totales (hors GPEC)

1 746 stagiaires
7 431 574 €

Compte Personnel de Formation

236 stagiaires
453 034 €

Alternance

Contrat de professionnalisation

1 495 stagiaires
6 168 216 €

Contrat d'apprentissage

98 stagiaires
757 404 €

Pro-A

15 stagiaires
52 920 €

LES CHIFFRES CLÉS PAR BRANCHES



SERVICES DE L'AUTOMOBILE

Prises en charge totales (hors GPEC)

159 370 stagiaires
170 807 649 €

Compte Personnel de Formation

3 726 stagiaires
6 907 299 €

Alternance

Contrat de
professionnalisation

5 715 stagiaires
39 764 774 €

Contrat
d'apprentissage

1 134 stagiaires
12 129 963 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

778 stagiaires
94 659 €

Pro-A

17 stagiaires
106 369 €

Plan de développement des compétences

Actions de formation

34 939 stagiaires
14 932 259 €

Contrat de
professionnalisation*

2 375 stagiaires
3 959 257 €

Tuteur et maître
d'apprentissage*

270 stagiaires
84 612 €

Versements volontaires

66 724 stagiaires
58 909 791 €

Contribution conventionnelle

55 424 stagiaires
32 682 117 €

* Complément financement



TRANSPORTS FERROVIAIRES

Prises en charge totales (hors GPEC)

4 085 stagiaires
22 384 632 €

Compte Personnel de Formation

1 576 stagiaires
2 826 567 €

Alternance

Contrat de
professionnalisation

2 382 stagiaires
17 666 511 €

Contrat
d'apprentissage

128 stagiaires
1 654 730 €

Pro-A

36 stagiaires
167 481 €

Plan de développement des compétences

Actions de formation

15 stagiaires
10 719 €

Contrat de professionnalisation*

1 stagiaire
1 125 €

Versements volontaires

80 stagiaires
57 498 €

* Complément financement

LES CHIFFRES CLÉS PAR BRANCHES



TRANSPORTS FLUVIAUX

Prises en charge totales (hors GPEC)

936 stagiaires
624 268 €

Compte Personnel de Formation

45 stagiaires
143 920 €

Alternance

Contrat de
professionnalisation

21 stagiaires
176 133 €

Contrat
d'apprentissage

8 stagiaires
73 191 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

4 stagiaires
408 €

Plan de développement des compétences

Actions de formation

412 stagiaires
112 456 €

Préparation opérationnelle
à l'emploi collective

9 stagiaires
17 561 €

Contrat de
professionnalisation*

1 stagiaire
750 €

Versements volontaires

518 stagiaires
99 849 €

* Complément financement



TRANSPORTS MARITIMES

Prises en charge totales (hors GPEC)

2 388 stagiaires
5 132 180 €

Compte Personnel de Formation

903 stagiaires
1 495 724 €

Alternance

Contrat de
professionnalisation

261 stagiaires
2 698 991 €

Contrat
d'apprentissage

4 stagiaires
70 402 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

1 stagiaire
102 €

Plan de développement des compétences

Actions de
formation

380 stagiaires
177 196 €

Préparation
opérationnelle à
l'emploi collective

19 stagiaires
39 938 €

Contrat de
professionnalisation*

6 stagiaires
9 400 €

Tuteur et maître
d'apprentissage*

2 stagiaires
300 €

Versements volontaires

910 stagiaires
640 127 €

* Complément financement

LES CHIFFRES CLÉS PAR BRANCHES



TRANSPORTS ROUTIERS DE MARCHANDISES ET ACTIVITÉS AUXILIAIRES

Prises en charge totales (hors GPEC)

136 971 stagiaires
154 213 918 €

Compte Personnel de Formation

13 405 stagiaires
27 881 911 €

Alternance

Contrat de
professionnalisation

5 161 stagiaires
41 345 645 €

Contrat
d'apprentissage

787 stagiaires
12 915 265 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

1 240 stagiaires
189 184 €

Pro-A

23 stagiaires
85 122 €

Plan de développement des compétences

Actions de
formation

43 329 stagiaires
22 592 083 €

Préparation
opérationnelle à
l'emploi collective

1 591 stagiaires
7 010 084 €

Contrat de
professionnalisation*

675 stagiaires
3 393 482 €

Tuteur et maître
d'apprentissage*

220 stagiaires
34 194 €

Versements volontaires

86 458 stagiaires
38 766 947 €

* Complément financement



TRANSPORTS ROUTIERS DE VOYAGEURS

Prises en charge totales (hors GPEC)

24 135 stagiaires
28 330 526 €

Compte Personnel de Formation

1 761 stagiaires
3 890 465 €

Alternance

Contrat de
professionnalisation

1 023 stagiaires
6 607 315 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

188 stagiaires
28 419 €

Pro-A

13 stagiaires
34 111 €

Plan de développement des compétences

Actions de
formation

6 953 stagiaires
3 133 763 €

Préparation
opérationnelle à
l'emploi collective

1 326 stagiaires
6 763 471 €

Contrat de
professionnalisation*

46 stagiaires
70 383 €

Tuteur et maître
d'apprentissage*

33 stagiaires
4 965 €

Versements volontaires

15 659 stagiaires
7 797 634 €

* Complément financement

LES CHIFFRES CLÉS PAR BRANCHES



TRANSPORTS SANITAIRES

Prises en charge totales (hors GPEC)

11 768 stagiaires
7 441 562 €

Compte Personnel de Formation

693 stagiaires
2 228 076 €

Alternance

Contrat de
professionnalisation

69 stagiaires
438 835 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

53 stagiaires
9 170 €

Pro-A

2 stagiaires
8 327 €

Plan de développement des compétences

Actions de
formation

9 068 stagiaires
3 231 184 €

Préparation
opérationnelle à
l'emploi collective

18 stagiaires
36 015 €

Contrat de
professionnalisation*

11 stagiaires
67 015 €

Tuteur et maître
d'apprentissage*

37 stagiaires
7 100 €

Versements volontaires

5 244 stagiaires
1 415 841 €

* Complément financement



TRANSPORTS URBAINS

Prises en charge totales (hors GPEC)

25 835 stagiaires
17 002 076 €

Compte Personnel de Formation

1 719 stagiaires
4 040 026 €

Alternance

Contrat de
professionnalisation

626 stagiaires
3 978 226 €

Contrat
d'apprentissage

12 stagiaires
160 067 €

Tuteur et maître
d'apprentissage

41 stagiaires
6 990 €

Pro-A

3 stagiaires
11 913 €

Plan de développement des compétences

Actions de formation

237 stagiaires
122 724 €

Préparation
opérationnelle à
l'emploi collective

1 stagiaire
5 468 €

Contrat de
professionnalisation*

2 stagiaires
5 500 €

Versements volontaires

7 070 stagiaires
3 629 495 €

Contribution conventionnelle

19 566 stagiaires
5 041 668 €

* Complément financement



www.opcomobilites.fr